



Direction Générale du
Contrôle des Marchés Publics
Le Directeur Général a.i

RECEPTION / CFEF
10/04/2023
Nom : M. Wambi
Heure : 10h24 Projet : PDL-145T
N° d'Enregistrement : 0459



Kinshasa, le 05 AVR 2023

N° 879 /DGCM/PG/DCP/D4/K.L/2023

TRANSMIS copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Budget
(Avec l'expression de ma très haute considération)
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances.

(TOUS) à **KINSHASA/GOMBE.-**

Objet : **Autorisation spéciale**

Gré à gré / Nettoyage et entretien des bureaux de la CFEF

A Monsieur le Coordonnateur National de la Cellule d'Exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles « CFEF »

à **KINSHASA/GOMBE.-**

Monsieur le Coordonnateur National,

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception de votre lettre n° MIN FIN/CFEF/PDL-145T/PMM/2023/0152 du 20 mars 2023 par laquelle vous me faites parvenir, les éléments complémentaires en vue de l'obtention de l'autorisation spéciale de recourir à la procédure de gré à gré pour le marché relatif au nettoyage et à l'entretien des bureaux de la CFEF et vous en remercie.

Après réexamen de votre requête et conformément aux dispositions de l'article 42.2 de la Loi n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics, la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics **accorde l'autorisation spéciale de recourir à la procédure de gré à gré avec la société LT PROJECT COMPANY Sarl, au coût de 17.408,40 USD (TTC) l'an, à raison de 1.450,70 USD (TTC) le mois.**

Veillez agréer, Monsieur le Coordonnateur National, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Marie-Paule MUKADI TSHIMUNYI

